



AVIS DE COURSE TYPE VOILE LEGERE 2017-2020

Critérium de Bassin Voile en Pays de Brest
Dimanche 27 mai 2018

Lieu : Brest

Autorité organisatrice : Crocodiles de l'Elorn

Grade : 5 B

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*.
- 1.3 Les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 Tous les bateaux des classes : Optimist coque polyéthylène, Open Bic Mylar, Bic 293 D, Race Board.

3.1.2 Tous les bateaux : en intersérie dériveurs et catamarans possédant un rating.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la leur pratique de la voile en compétition
- ou licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Solitaire	10 €
Double	20 €
Location cata	25 €



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Le dimanche 27 mai 2018 de 09h30 à 11h00.

5.3 Jour de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
15/04/2018	13h00	toutes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de types construits.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour pour toutes les classes.

9. CLASSEMENT

9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand trois à quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués selon le règlement de Voile en Pays de Brest

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

LES CROCODILES DE L'ELORN
PORT DE PLAISANCE DU MULIN BLANC
29200 BREST

Téléphone : 02 98 41 73 81

Penser à réserver auprès du club des Crocos :

- Catamarans pour minimes et cadet

- Dériveurs doubles

DATE LIMITE POUR LES RESERVATIONS :

Samedi 19 mai 2018 à 17h00

HORAIRES MAREES

Date	Heure	Hauteur	Coeff.
Dim. 27	04h20	6,43m	77
	10h43	1,63m	
	16h44	6,53m	79
	23h03	1,61m	

ANNEXE ZONE DE COURSE

